Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Type de permis pour camping car avec remorque

Par dudu27

bonsoir,je possede un camping car qui pese a vide 3055kgs celui est prevu pour quatre personnes avec les differents objets vaiselles casserolles eau bouteille de gaz,et je tracte une remorque avec un quouad le permis voiture etant valable jusqu'a 3500 kgs suis je en regle ou dois avoir le permis poids lourd merci pour vos reponse car la gendarmerie ne m'a rien confirmer
bonne soiree a tous et merci a l'avance

Par ESP

Bonsoir
Le poids total autorisé en charge est le poids maximum autorisé pour votre véhicule et/ou votre remorque. Il figure sur votre carte grise.
Entre 3500 et 4250 kg, il vous faut un permis BE
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2845]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2845[/url]